

Le personnel de soutien

La rétention du personnel: Nous leur demandons ce qu'ils vont faire pour la rétention du personnel. Ils disent que la rétention du personnel ne passe pas juste par le monétaire, mais aussi dans les conditions de travail.

L'aide à la classe: Nous avons mentionné l'importance de cet ajout aux postes d'éducatrice. Ils voient l'aide à la classe autant bénéfique pour le personnel de soutien que pour les enseignants et les élèves. Ils trouvent que c'est un bel ajout.

Salaire: Nous avons parlé des salaires compétitifs dans la région: de l'hôpital qui va ouvrir et des salaires au privé. Il est difficile de garder notre personnel avec tous les offres sur le marché. Ils étaient en accord avec notre position.

Le personnel de soutien

Le gel d'embauche: Nous leur expliquons l'impact du gel d'embauche au secteur administratif. Ils ne savaient pas qu'il avait un gel d'embauche. Ils disent que: "oui il doit y avoir des coupures, mais qu'ils ont de la difficultés avec un gel d'embauche mur à mur comme en ce moment. Ça devrait être par région, par emploi, par centre de service".

Sous-traitance: Nous parlons des firmes qui remplacent les concierge/ouvrier d'entretien. Ils ne savaient pas et questionnent sur les raisons de faire ce choix.

Rétrogradation des postes: Nous parlons du choix de l'employeur de rétrograder les postes de concierge mais aussi en informatique et pour les secrétaires. Nous leur spécifions que les salariés ne peuvent pas changer d'école car ils perdraient leur classe d'emploi.

Le personnel de soutien

Budget: Nous leur avons parlé du manque de budget pour le service direct aux élèves et que c'est souvent le personnel de soutien qui paye de leur poche pour du matériel.

Poste cyclique: Nous leur expliquons que le service direct aux élèves, ce sont des salariés qui travaillent 10 mois par année et qu'ils sont sur l'assurance emploi pendant l'été. Il n'y a pas de stabilité dans les emplois, qu'il est difficile autant pour les salariés que les élèves de créer des liens puisqu'à chaque année le personnel peut changer d'école.

Le personnel de soutien

Question du Parti Québécois: Si demain, le syndicat se retrouvait à être du côté gouvernemental, quelle serait notre première décision? Nous avons tout répondu d'investir en éducation. L'éducation est la base. Les élèves d'aujourd'hui sont nos médecins, ingénieurs et notre génération du futur. L'argent en éducation, n'est pas une dépense mais un investissement pour l'avenir.

La violence

Violence dans les écoles: Nous leur expliquons ce que le personnel de soutien vit à tous les jours dans les milieux. Ils savaient pour la violence mais ne connaissaient pas l'ampleur de celle-ci. Nous leur remettons le tableau des statistiques fait par le SPSTL sur les événements et gestes de violence déclarés depuis 2020. Ils nous disent que le Parti Québécois promet de faire des états généraux en éducation s'ils sont au pouvoir. Les derniers états généraux datent de 1995. Nous demandons quand seront fait les états généraux ? Est-ce une priorité ou sera fait dans 3 ans s'ils sont au pouvoir? Ils nous disent que c'est une priorité qui sera fait rapidement. L'éducation est une des valeurs du Parti Québécois

La violence

Offre de service: Nous parlons du petit détour et du détour qui sont fermés depuis plus de 10 ans. Nous devrions être capable d'avoir une école spécialisée pour accueillir les cas difficiles au centre de services.

Élèves HDAA: Nous leur parlons qu'il y a une augmentation de 23% d'élèves HDAA mais que les services n'ont pas suivi cette augmentation.

La loi 4

Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail

Loi 4: Nous leur expliquons ce qu'est réellement la loi 4. Nous sommes totalement en accord pour la transparence, nous l'étions déjà, mais la partie "audit" obligatoire va amener beaucoup de coût au syndicat. C'est le service aux membres qui va en payer le prix. Ils ne savaient pas toute l'envergure de cette loi. Ils nous mentionnent que le Parti Québécois a voté contre la loi. Ils sont pour la transparence syndicale cependant.

Les syndicats: Ils voient les relations avec le syndicat comme un travail d'équipe: dans le plus grand des respects, employeur et syndicats ont un travail et responsabilité envers les salariés.

En éducation

Ils veulent lutter contre le décrochage, remettre la culture québécoise au coeur de l'école, augmenter l'activité physique pour lutter contre la sédentarité, renforcer le civisme et mettre fin à la violence.